

Jean Valiquette, un engagé de la Grande Recrue de 1653

Sylvie Tremblay

Number 75, Fall 2003

Sur les bancs d'école

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7324ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Tremblay, S. (2003). Jean Valiquette, un engagé de la Grande Recrue de 1653. *Cap-aux-Diamants*, (75), 56–56.

Jean Valiquette,

un engagé de la Grande Recrue de 1653

Ville-Marie fut fondée en 1642, par les membres de la Société Notre-Dame de Montréal. Après dix ans d'efforts, l'existence de la colonie est en péril et des renforts sont nécessaires afin d'assurer sa survivance. Jeanne Mance persuade Paul de Chomedey de Maisonneuve, fondateur de Montréal, de retourner en France et de recruter des colons pour donner un nouveau souffle à la colonie. Un ami personnel de M. de Maisonneuve a à cœur le sort de ce nouvel établissement. Fort du soutien et de l'appui de Jérôme Le Royer de La Dauversière, une campagne de recrutement a lieu dans le Maine et l'Anjou, en particulier dans la région de La Flèche, afin d'engager un minimum de 100 hommes. L'objectif fut atteint.

Entre les mois de mars et de mai 1653, 117 hommes signent des contrats d'engagement pour une période de trois à cinq ans envers la Compagnie de Montréal. Le 20 juillet 1653, 102 engagés, accompagnés de M. de Maisonneuve, s'embarquent à Saint-Nazaire, sur le *Saint-Nicolas de Nantes*. Marguerite Bourgeoys et treize jeunes femmes font aussi partie des voyageurs. Ce groupe d'immigrants sera désormais connu sous le nom de la Grande Recrue de 1653 par les généalogistes québécois. Après une traversée pénible, le navire accoste à Québec, le 22 septembre 1653. Puis, le 16 novembre 1653, la Grande Recrue arrive à Ville-Marie.

L'année 2003 marque le 350^e anniversaire de cet événement qui assura la survivance et le développement de Ville-Marie. Plusieurs événements sont au programme, en particulier durant les mois d'octobre et de novembre. Plusieurs de ces engagés se sont mariés et ont laissé des descendants portant aujourd'hui les noms évocateurs de Cadieu, Deschamps, Livernois

et plusieurs autres. Au nombre des engagés de la Grande Recrue de 1653, figure l'ancêtre des familles Valiquette.

Jean Valiquet, fils de Jean Valiquet et de Nicole Langevin, est baptisé le 14 juillet 1632 dans la paroisse Saint-Vincent du Lude, département de La Sarthe, localité située à 20 kilomètres au sud-ouest de La Flèche en Anjou. Il signe son contrat d'engagement le 16 avril 1653, en tant que défricheur et laboureur pour cinq ans, moyennant un salaire annuel de 80 livres.

Après avoir terminé son contrat, Jean Valiquet s'établit de façon définitive en Nouvelle-France et pratique son métier de serrurier et d'armurier, en plus de cultiver des terres sur l'île de Montréal et à Boucherville. Il reçoit une première concession de terre, le 17 mai 1659. Il est possible de retracer dans les archives notariales d'autres transactions et contrats d'acquisition de terres au cours des années suivantes.

Le 23 septembre 1658 est célébré le mariage de Jean Valiquet avec Renée Loppé, fille de Jean Loppé et de Marie Desprez, native de Saint-Jean de LaMothe, autre localité de l'Anjou. De cette union sont nés huit enfants entre 1660 et 1676. Seulement quatre d'entre eux parviendront à l'âge adulte. Pierre, continuateur de la lignée, épouse Marie-Élisabeth Campeau, le 15 août 1701. Les trois filles unissent leur destinée à des hommes portant les noms de Ledoux, Dupré et Martinbault. Renée Loppé meurt avant le mois de mars 1679. Elle est ainsi épargnée du scandale qui frappe son mari, et surtout ses enfants.

Le 7 septembre 1679, Jean Valiquet est mis aux arrêts pour atteinte aux mœurs par le bailliage de Montréal et condamné à être pendu sur la place publique



Plaque érigée au port du Pré Luneau où se sont embarqués les engagés de la Grande Recrue, en 1653, pour se rendre à Nantes et à Saint-Nazaire. La plaque fut inaugurée en mai 1954, à l'occasion du 300^e anniversaire du départ de la Recrue.

jusqu'à ce que mort s'ensuive. Le 27 octobre suivant, Valiquet fait appel de cette sentence devant le Conseil souverain de Québec. La lecture des minutes du procès apporte des éclaircissements sur les accusations portées contre Valiquet. Ainsi, «Valiquet est déclaré atteint et convaincu d'avoir eu copulation charnelle avec lune de ses filles, et d'avoir attenté de ravir des deux autres». Le 21 novembre 1679, grâce à la présentation de circonstances atténuantes et au témoignage de Jacques Milot, sa peine est commuée en bannissement à perpétuité de l'île de Montréal. De plus, tous les biens de Valiquet sont confisqués.

Valiquet devient ainsi un Canadien errant, vivant dans la région de Québec, en particulier à Lauzon, où il travaille pour d'autres habitants. Entre 1684 et 1688, en compagnie de Pierre Houdan, il exploite à titre de fermier la terre du domaine de la seigneurie Dauteuil. En 1692, il loue la terre de Jean-Baptiste Céloron, située à Sainte-Marie. Jean Valiquet meurt, démuné, le 20 août 1696, à l'Hôtel-Dieu de Québec. ♦

Pour en savoir plus sur la Grande Recrue : <http://www.sgcf.com/recrue/>

Sylvie Tremblay
Maître généalogiste agréé
Archives nationales du Canada

À la recherche d'une image?
www.capauxdiamants.org/banque_images.asp

